

AVIS D'IMPÔT 2012
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2011



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

M THOMAS THIBAUT

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos références

Numéro fiscal : 14 69 517 608 160 C

Numéro de télédéclarant : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 171 737

Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3 A

Référence de l'avis : 12 34 A588865 48
Numéro de contrat de prélèvement mensuel :
M1 34 0087522 68

Adresse d'imposition au 01/01/2012 :
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Numéro de rôle : 026

Établi à la date du : 04/10/2012
Date de mise en recouvrement : 30/09/2012

Votre situation

Montant de votre impôt 56 274,00 €

Total de vos versements 52 542,00 €

Somme restant à prélever 3 732,00 €

Compte à débiter :

20041 00001 0855425R020
MR THOMAS THIBAUT
LBP CENTRE DE PARIS

Prochaines échéances 2012 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/11/2012 :

15 OCTOBRE 2012 3732,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2013

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2013 au titre de l'impôt sur le revenu seront les suivants :

15 JANVIER	2013	5 627,00 €	17 JUIN	2013	5 627,00 €
15 FEVRIER	2013	5 627,00 €	15 JUILLET	2013	5 627,00 €
15 MARS	2013	5 627,00 €	16 AOUT	2013	5 627,00 €
15 AVRIL	2013	5 627,00 €	16 SEPTEMBRE	2013	5 627,00 €
15 MAI	2013	5 627,00 €	15 OCTOBRE	2013	5 627,00 €

COPIE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DU
COMMERCE EXTÉRIEUR

COPIE

>>> Suite de votre avis

Informations indiquées pour mémoire

Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires	98
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible (19)	2621

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2012, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2013 est de :

	Vous	
Plafond total de 2010	13439	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2009	3328	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2010	+	3431
Plafond non utilisé pour les revenus de 2011	+	3462
Plafond calculé sur les revenus de 2011	+	3535
Plafond pour les cotisations versées en 2012	=	13756

Pour vous renseigner

- ⇒ **Par internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- ⇒ **Par téléphone :** Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 IMPOTS (0810 46 76 87)*
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
 *(coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir les renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants :
- Pour le paiement de votre impôt :
 TRESORERIE DE SERIGNAN
 144 AVE DE LA PLAGE - 34410 SERIGNAN
Tel. : 04 67 32 09 04 - Courriel : t034045@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : LU MA ME JE 8H30 A 12H30 OU SUR RDV FERME LE VENDREDI
 - Pour le montant de votre impôt :
 SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BITERROIS - S.A.I.D. SERIGNAN
 9 AVENUE PIERRE VERDIER - CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX
Tel. : 04 67 35 69 44 - Courriel : sip.beziers-biterrois@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : LU MA JE VE 8H30-12H 13H30-16H OU SUR RDV FERME LE MERCREDI

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, faites votre réclamation depuis votre espace personnel sur impots.gouv.fr ou par courrier à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2014 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

IMPORTANT : CONSERVEZ L'ORIGINAL DE VOTRE AVIS D'IMPÔT

Si un organisme vous demande votre avis d'impôt, datez et signez la déclaration sur l'honneur ci-dessous et donnez-lui une photocopie.

Je déclare sur l'honneur que le présent avis, établi conformément à ma déclaration, tient compte de tous mes revenus imposables en France ou à retenir pour l'application du taux effectif et de ma situation de famille pour l'année 2011. Mes autres revenus imposables à l'étranger ou mes rémunérations de fonctionnaire d'une organisation internationale, que j'estime non imposables en France, s'élèvent au total à € pour cette même année.

À, le

Signature :